

BUDGET PRIMITIF 2019 – BUDGET PRINCIPAL

ANNEXE AU RAPPORT

Le compte administratif 2018 voté, le budget primitif 2019 intègre le résultat antérieur et les reports de la section d'investissement de l'année 2018.

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

Section de fonctionnement	14 600 521,00
Section d'investissement	12 620 690,00
TOTAL BUDGET	27 221 211,00

Le budget primitif pour 2019 est de 14,6 millions d'euros en fonctionnement et 12,6 millions d'euros en investissement.

La stratégie choisie et définie dans le cadre du débat d'orientations budgétaires consiste à poursuivre la programmation des travaux sur la Commune tout en préservant sa santé financière et en permettant aux administrés de bénéficier de la qualité de services publics attendue, sans augmentation d'impôt et sans recourir à l'emprunt.

Des efforts importants de gestion ont été réalisés en 2018 pour maintenir une épargne suffisante, l'année 2019 s'inscrit dans la même logique.



I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

A) Faible progression des recettes de fonctionnement en 2019

Les recettes de fonctionnement sont stabilisées en 2019.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts en 2018 (y compris DMs)	Réalisations 2018	Budget 2019	Evol. 2018/2019
Chapitre: 013 - Atténuation de charges	41 000,00	47 306,98	40 000,00	-2,44%
Chapitre: 70 –Produits des services	614 160,00	632 168,39	642 000,00	4,53%
Chapitre: 73 –Impôts et taxes	6 375 545,00	6 387 151,76	6 284 707,00	-1,42%
Chapitre: 74 –Dotations et participations	661 730,00	643 708,68	596 122,00	-9,91%
Chapitre: 75 –Autres produits gestion courant	183 023,00	190 956,58	190 000,00	3,81%
Chapitre: 77 –Produits exceptionnels	6 500,00	22 988,79	10 000,00	53,85%
TOTAL RECETTES REELLES	7 881 958,00	7 924 281,18	7 762 829,00	-1,51%
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	49 320,00	0,00	50 000,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		0,00	50 000,00	0%
TOTAL DES RECETTES	7 881 958,00	7 924 281,18	7 812 829,00	-0,01
Résultats antérieurs	6 693 402,00		6 787 692,00	1,41%
TOTAL	14 575 360,00	14 617 683,02	14 600 521,00	0,17%

Des produits des services qui progressent dans une moindre mesure :

Les rentrées de recettes sur ce poste sont principalement liées à la vente des repas produits par la cuisine centrale pour les écoles et les sites extérieurs (215 000 €). Le CCAS rembourse à la commune, pour sa part, les repas encaissés pour le foyer (176 000 €)

S'ajoutent les recettes liées au remboursement de la Métropole des dépenses de fonctionnement relatives aux transferts de compétence (pluvial et tourisme) pour un total de 48 355 €.

Produits de fiscalité maintenus et stables :

Un montant de 1 831 707 € a été inscrit au budget 2019.

PRODUITS FISCAUX	2015	2016	2017	2018	BP 2019	%
Taxe d'habitation	923 519	905 276	947 786	954 792	990 019	3,69%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	649 707	666 227	683 504	702 332	720 971	2,65%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	122 501	121 171	119 906	118 797	120 717	1,62%
TOTAL DES PRODUITS	1 695 727	1 692 674	1 751 196	1 775 921	1 831 707	3,14%

Enfin, les taux de fiscalité locale sont maintenus à l'identique en 2019, soit :

Taxes	Taux 2018	Taux 2019
Taxe d'habitation	8,97%	8,97%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	7,12%	7,12%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	30,60%	30,60%

La revalorisation des bases sera de 2,2 % en 2019.

Concernant l'attribution de compensation versée par la Métropole, son montant atteint désormais 3 702 812 €.

Les autres taxes sont réévaluées en fonction des réalisations de l'années passées.

7351	Taxe sur l'électricité	100 000
7362	Taxe de séjour	220 000
7381	Taxes additionnelles aux droits de mutation	400 000

Les crédits sont renouvelés à l'identique pour ce qui concerne la Dotation Globale de Fonctionnement (notification non reçue), soit un montant de 450 000 €.

Les autres recettes (autres produits de gestion courante et recettes exceptionnelles) demeurent stables.

Enfin, 50 000 € sont prévus pour faire basculer les dépenses réalisées dans le cadre des travaux en régie, à la section investissement.

B) Progression limitée des dépenses de fonctionnement en 2019

La progression des dépenses totales de fonctionnement (près de 8,9%) relève principalement du virement de la section de fonctionnement vers la section investissement pour financer les dépenses d'équipement envisagées. Néanmoins, la volonté affichée demeure identique à celle de l'année passée : poursuite des efforts de rationalisation et optimisation des dépenses ainsi que désendettement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts en 2018 (y compris DMs)	Réalisations 2018	Budget 2019	Evol. 2018/2019
Chapitre: 011 - Charges à caractère général	2 849 575,00	2 343 156,68	2 991 000,00	4,96%
Chapitre: 012 - Charges de personnel	3 434 900,00	3 395 564,26	3 650 000,00	6,26%
Chapitre: 014 - Atténuation de produits	257 600,00	198 267,01	170 000,00	-34,01%
Chapitre: 65 - Autres charges gestion courante	1 207 651,00	1 097 504,32	1 141 294,00	-5,49%
Chapitre: 66 - Charges financières	31 000,00	27 033,14	24 025,00	-22,50%
Chapitre: 67 - Charges exceptionnelles	80 000,00	39 835,37	71 000,00	-11,25%
Chapitre: 022 - Dépenses imprévues Fonctionnement	582 755,00		305 315,00	-47,61%
TOTAL DEPENSES REELLES	8 443 481,00	7 101 360,78	8 352 634,00	-1,08%
Chapitre: 023 - Virement à la section d'investissement.	5 811 879,00		5 957 887,00	2,51%
Chapitre: 042- opérations d'ordre entre section	320 000,00	290 006,99	290 000,00	-9,38%
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	6 131 879,00	290 006,99	6 247 887,00	1,89%
TOTAL DES DEPENSES	14 575 360,00	7 391 367,77	14 600 521,00	0,17%

Progression des charges à caractère général :

Les charges à caractère général continuent leur progression pour tenir compte des augmentations de tarifs liées à l'électricité, l'eau et le carburant. De plus, une enveloppe de 50 000 € a été prévue pour la réalisation de travaux d'espaces verts en régie (avenue Général de Gaulle, rond-point Mille Bouquets...) qui basculeront en investissement via des écritures spécifiques.

Les crédits concernant la production des repas ont été estimés à 300 000 € et c'est au total, 314 200 € qui sont inscrits à l'article 60623 (alimentation).

Concernant l'entretien des bâtiments publics, 99 000 € ont été inscrits dont 43 000 € pour les écoles.

Une somme de 215 000 € est prévue pour l'entretien des réseaux intégrant ainsi le marché d'hydrocurage et celui du faucardage débroussaillage.

Concernant les fêtes et cérémonies, un budget conséquent a été inscrit compte tenu du dynamisme de la commune.

Les charges de personnel :

Concernant les charges de personnel, la volonté politique étant de les stabiliser, après structuration des services, les crédits 2018 ont été maintenus à hauteur de ceux ouverts en 2017. En 2019, des crédits supplémentaires sont inscrits en vue du recrutement d'un agent au service bâtiment et d'un agent partagé entre le service urbanisme qui a repris l'instruction des permis, pour l'accueil et celui des finances-commande publique. Par ailleurs, des enveloppes sont prévues pour l'organisation des élections européennes ainsi que la revalorisation des grilles indiciaires dans le cadre du Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations.

Par ailleurs, la volonté affichée de la municipalité est de faire évoluer les agents reçus aux concours administratifs, stagiairiser en vue d'une future intégration ceux qui donnent toute satisfaction, poursuivre la formation indispensable à l'exercice de leurs missions

Enfin, et comme chaque année, de jeunes mallemortais sont recrutés durant la saison estivale à la piscine, à la médiathèque ainsi qu'aux services techniques.

Maintien de l'enveloppe des subventions versées aux associations :

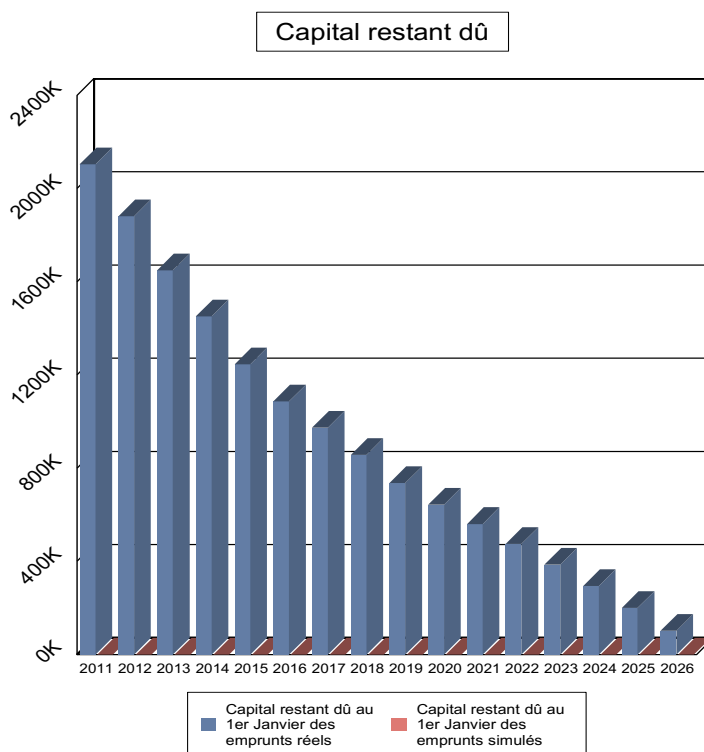
Une somme de 400 000 € a été prévue au budget pour soutenir l'action du tissu associatif local à laquelle s'ajoute une somme de 28 200 € au titre des subventions exceptionnelles.

Poursuite du désendettement de la Commune :

Aucun emprunt n'est prévu cette année. La Commune rembourse progressivement sa dette.

ANNUITE	INTERETS	CAPITAL	CAPITAL RESTANT DU
117 324	24 940	92 385	735 321

L'emprunt 36 « Investissements divers », souscrit le 13/11/2003, pour un montant de 500 000 € auprès de la Caisse d'Epargne, sera intégralement remboursé cette année.



On notera également que subsiste une enveloppe de 150 000 € pour le versement SRU à l'Etat car bien que la Commune soit carencée en logements sociaux, ses efforts ont permis de ne pas démultiplier le montant de la pénalité due.

Enfin, une enveloppe de dépenses imprévues de l'ordre de 305 315 € a été inscrite à laquelle s'ajoutent des crédits d'un montant de 290 000 € concernant la dotation aux amortissements.

II – SECTION D'INVESTISSEMENT

Cette année, le programme de travaux se poursuit puisque plusieurs grosses opérations sont en cours. Les financements proviennent principalement tant de l'autofinancement que des subventions du CD13.

FINANCEMENT DES EQUIPEMENTS

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Crédits ouverts 2018 (y compris DMs)	Réalisations 2018	Budget 2019	Budget 2019 avec RAR	2018/2019
Chapitre: 10 - Dotations Fonds divers Réserves	617 913,00	638 156,37	958 623,82	958 623,82	55,14%
Chapitre: 13 - Subventions d'investissement	4 349 582,00	998 807,40	3 468 143,00	5 085 310,00	16,91%
Chapitre: 16 - Dépôts et cautionnement	500,00	0,00	500,69	500,69	0,14%
Opérations pour compte de tiers	80 895,00	0,00	45 037,00	71 295,49	-11,87%
TOTAL Recettes réelles	5 048 890,00	1 636 963,77	4 472 304,51	6 115 730,00	21,13%
Chapitre: 021 - Virement de la section de fonctionnement	5 811 879,00		5 957 887,00	5 957 887,00	2,51%
Opérations d'ordre entre sections	290 000,00	290 006,99	290 000,00	290 000,00	0,00%
Opérations patrimoniales	185 221,00	156 242,72	257 073,00	257 073,00	38,79%
TOTAL Recettes d'ordre	6 287 100,00	446 249,71	6 504 960,00	6 504 960,00	3,47%
Résultats antérieurs	472 220,00	-	-	-	-
TOTAL RECETTES	11 808 210,00	2 083 213,48	10 977 264,51	12 620 690,00	6,88%

Les subventions d'investissement 2019 représentent 5 085 310 € et concernent principalement les opérations inscrites dans le cadre du CDDA.

Néanmoins, des dossiers d'aide aux travaux de proximité ou entrant dans le cadre d'autres dispositifs de financement sont votés par nos partenaires :

- Acquisitions foncières : rue Fernand Pauriol (162 000 €)
- Accessibilité divers sites (96 327 €)
- Réhabilitation de l'immeuble rue Fernand Pauriol (59 500 €)
- Réhabilitation de deux maisons en logements sociaux (59 500 €)
- Réhabilitation des services techniques (59 500 €)
- Sécurisation des écoles (59 500 €)
- Préau de l'école Joliot Curie (55 300 €)
- Plan énergie climat : modernisation éclairage public (43 304 €)
- Sonorisation salle Dany (6 870 €)

D'autres dossiers sont en cours d'instruction et seront déposés, dans les meilleurs délais :

- Acquisition foncière Grand Rue
- Acoustique réfectoire et crèche
- Acoustique autres sites
- Etanchéité école Mistral
- Plateforme de la cour école Joliot Curie
- Jeux au Parc des deux Canaux
- Sécurisation des ouvrages d'art de la commune
- Aménagement des services techniques (complément)

S'ajoutent le FCTVA pour 460 000 € et la taxe d'aménagement pour 60 000 €.

L'autofinancement prévisionnel représente **6 197 887 €**.

Il s'agit des ressources propres de la Commune permettant de couvrir le remboursement du capital de la dette et de financer les projets d'investissement envisagés.

PROGRAMMATION DES TRAVAUX

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Crédits ouverts 2018 (y compris DMs)	Réalisations 2018	Budget 2019*	Budget 2019 avec RAR	2018/2019
Chapitre: 020 - Dépenses imprévues Invest	193 487,35		0,00	0,00	-100,00%
Chapitre : 10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,67	22 691,00	-
Chapitre: 16 - Remboursement d'emprunts	125 000,00	122 719,45	95 500,00	95 500,00	-23,60%
Chapitre: 20 - Immobilisations incorporelles	119 596,00	35 692,92	161 298,94	261 176,00	118,38%
Chapitre: 204 - Subventions d'équipement versées	362 000,00	0,00	360 000,00	360 000,00	-0,55%
Chapitre: 21 - Immobilisations corporelles	4 673 350,00	1 383 542,70	3 165 049,04	4 142 981,00	-11,35%
Chapitre: 23 - Immobilisations en cours	4 214 812,00	97 905,20	6 404 681,12	6 892 779,00	63,54%
Opérations individualisées	1 853 848,65	1 224 523,67	0,00	0,00	-
Chapitre: 26 - Participations et créances rattachées	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00%
Opérations pour compte de tiers	80 895,00	26 258,49	45 037,00	45 037,00	-44,33%
TOTAL Investissement - Dépenses réelles	11 622 989,00	2 892 642,43	10 231 566,77	11 820 164,00	1,70%
Dépenses d'ordre de section à section	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	-
Opérations patrimoniales	185 221,00	156 242,72	257 073,00	257 073,00	38,79%
TOTAL Investissement - Dépense ordre	185 221,00	156 242,72	307 073,00	307 073,00	65,79%
Résultats antérieurs	-	-	493 453,00	493 453,00	-
DEPENSES TOTALES	11 808 210,00	3 048 885,15	11 032 092,77	12 620 690,00	6,88%

Sur l'ensemble des dépenses totales d'investissement, les dépenses d'équipement 2019 (RAR inclus) représentent **11 656 936 €** (chapitres 20, 204,21 et 23)

Les dépenses nouvelles concernent, outre les dépenses d'investissement récurrentes liées aux travaux, acquisitions de matériels et mobiliers, les opérations de travaux programmées, en fonction des priorités définies, suivantes :

Travaux en cours ou notifiés :

- Aménagements Maison des Associations (dossier subventionné à 60%)
- Jardin thématique (dossier subventionné à 80%)
- Aménagement et sécurisation de la mairie (dossier subventionné à 70%)
- Piscine : construction d'un local PH acide
- Requalification avenue J. Curie (devant PM) (dossier subventionné à 60%)
- Aménagement Av du Luberon (dossier subventionné à 60%)

Etudes en cours :

- Place du Bicentenaire (dossier subventionné à 60%)
- Parc des 2 canaux (dossier subventionné à 60%)
- Ecole Joliot Curie – Préau (dossier subventionné à 80%)
- Nouveau gymnase - Eau chaude sanitaire
- Travaux acoustiques : crèche, réfectoire Agliana, hôtel de ville (dossiers de demande de subvention à déposer en 2019)
- Immeuble 26 rue Fernand Pauriol (dossier subventionné à 70%)
- Travaux de couverture : Ecole Mistral (dossier de demande de subvention à déposer en 2019), hôtel de ville, église et chapelle
- Mise aux normes électriques poste HTA stade d'entraînement

Projets prévus en 2019 :

Travaux de voirie :

- Modernisation éclairage public (dossier subventionné à 70%)
- Terrassement rue Bourgade et rue Estrayas
- Réfection des caniveaux rue du Moulin

Travaux divers sites :

- Accessibilité Phases 1 et 2 - Foyer Les Ecureuils, mairie, médiathèque, école Frédéric Mistral, salle des fêtes (dossier subventionné à 50%)
- Mairie : classement ERP et travaux
- Eglise : rejointement des pierres de la façade
- Salle des fêtes sécurité incendie ouverture des portes de secours, pose d'une alarme
- Travaux de sécurisation école Mistral (dossier subventionné à 70%)
- Service technique : aménagement des locaux (dossier subventionné à 70%)
- Mise aux normes électriques église
- Garage PM (dossier subventionné à 70%)
- Réhabilitation logements sociaux : appartements situés 32 rue René Arménico et 6 avenue des Frères Roqueplan

Par ailleurs, un montant de 360 000€ est prévu pour les subventions d'équilibre et les subventions liées à la réhabilitation des logements insalubres ainsi que pour la participation financière de la commune à l'achat du terrain pour la construction du nouvel hôpital de Salon de Provence.

Les opérations pour compte de tiers sont inscrites à hauteur de 45 037 €.

Enfin, des écritures d'ordre sont inscrites afin de régulariser les avances sur marché, les intégrations des études, les travaux en régie et les opérations comptables liées à l'acquisition de la maison pontière. Le tout représentant une inscription budgétaire de 257 073 €.

Ce budget a été établi, comme chaque année, le plus finement possible après un travail de recensement exhaustif des besoins des services, des travaux nécessaires à l'entretien des bâtiments communaux et de la voirie ainsi que des projets structurants et a donné lieu à des arbitrages budgétaires.